



## CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL.

Les membres du Conseil sont invités pour la première fois, conformément aux articles L.1122-12, L.1122-13, L.1122-15 et L.1122-17 et L.1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) à se rendre à l'assemblée du Conseil, à la maison rurale de Nassogne, le

**LUNDI 10 JUILLET 2023 à 19h.**

pour délibérer sur les points suivants :

Points ajoutés à la demande de conseillers communaux de la minorité :

### **SEANCE PUBLIQUE :**

12 ter. : Collecte en porte-à-porte des papiers/cartons.

### **HUIS CLOS :**

14 bis: Situation administrative du Directeur général avant sa mise à la retraite – suivi instruction.

Nassogne, le lundi 3 juillet 2023.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur Général ff,

Le Bourgmestre,

Quentin PAQUET

Marc QUIRYNEN